

Droit des Affaires : conseil et contentieux

EXPERTISES :

- **Droit commercial - droit des contrats :**
 - Audit et rédaction de contrats : contrats informatiques, contrats de distribution, contrats de prestations de services, partenariats commerciaux spécifiques, ventes, conditions générales...
 - Contentieux de la formation des contrats et de la responsabilité contractuelle : rupture fautive de négociations, inexécution ou exécution fautive de contrats, violation de clauses de non concurrence, actes de concurrence déloyale, résiliation fautive, actions en paiement, demande d'expertise judiciaire...
- **Droit des sociétés :**
 - Constitution de sociétés (élaboration de statuts et pactes d'actionnaires), préparation des actes courants de la vie sociale (approbation de comptes, rémunération des dirigeants, cession de parts...).
 - Cessions de fonds de commerce.
 - Litiges entre associés (cession d'actions ou de parts sociales, respect de pactes d'actionnaires...), entre la société et ses associés (exécution d'engagements de financement...).
 - Responsabilité des dirigeants.
- **Droit pénal des affaires :**
 - Défense des intérêts de sociétés victimes de détournements commis par leurs salariés ou des tiers.
 - Mise en œuvre de citations directes, dépôt de plaintes avec constitution de partie civile (suivi de l'instruction : examen du dossier pénal, demande d'actes complémentaires, audition de parties civiles, confrontations), conclusions et plaidoiries devant les tribunaux correctionnels.
- **Voies d'exécution :**
 - Mise en œuvre de mesures conservatoires avant l'engagement d'actions judiciaires (saisies conservatoires de comptes bancaires, hypothèques conservatoires sur des biens immobiliers...).
 - Contentieux des mesures conservatoires.
 - Exécution de décisions de justice (saisie attribution, saisie de droits d'associés...).

Depuis 2008 :

Avocat exerçant à titre individuel au sein d'une structure de droit des affaires composée d'une dizaine d'avocats.

2006-2007 :

Avocat indépendant au sein de sa propre structure, conseil auprès de sociétés, dirigeants et actionnaires.

2001-2005 :

Collaborateur dans un cabinet de droit des affaires auprès de moyennes et grandes entreprises.

Quelques RÉFÉRENCES

- Mise au point par une société de bornes interactives permettant de délivrer aux clients d'enseignes de la grande distribution des coupons de réduction sur l'achat des produits : rédaction du contrat avec une enseigne, du contrat avec le fabricant des bornes, du contrat avec le concepteur du logiciel, du contrat avec la régie publicitaire.
- Important préjudice subi par un opérateur téléphonique résultant de l'inexécution d'un contrat de développement informatique : obtention d'une expertise judiciaire et mise en évidence des fautes du prestataire.
- Violation d'une clause de non-concurrence dans un contrat de partenariat entre deux sociétés de conseil : obtention d'une décision du tribunal de commerce rejetant la demande d'expertise judiciaire.
- Détournements commis par le trésorier d'un comité d'entreprise : saisie conservatoire de ses comptes bancaires et obtention d'un jugement du tribunal correctionnel le condamnant à réparer le préjudice causé par les détournements.